

# AUDITS ÉNERGÉTIQUES DE BÂTIMENTS PUBLICS ET SCHÉMAS DIRECTEURS IMMOBILIERS ÉNERGÉTIQUES



**OBJET :** Aider les collectivités à mieux connaître la consommation énergétique de leurs bâtiments et à identifier et prioriser les travaux de rénovation à réaliser dans une logique de programmation pluriannuelle.

## BÉNÉFICIAIRES

- Communes
- Groupements de communes hors Métropole et communauté urbaine

## NATURE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES ET TAUX D'INTERVENTION

DÉPENSES ÉLIGIBLES	TAUX DE FINANCEMENT	PLANCHER/ PLAFOND
<p><b>Dépenses de prestations externes visant à la réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'audit(s) énergétique(s) portant sur un ou plusieurs bâtiments propriétés de la collectivité maître d'ouvrage</li> <li>✓ D'un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) portant sur tout ou partie du patrimoine de la collectivité maître d'ouvrage</li> </ul>	<b>50 %</b>	<p>Plancher de dépenses éligibles : ✓ 1 000 € HT</p> <p>Plafond de dépenses éligibles : ✓ 75 000 € HT</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les audits doivent être réalisés par un détenteur de la qualification Reconnu garant de l'environnement (RGE).</li> <li>✓ Les audits doivent répondre au cahier des charges de l'ADEME.</li> <li>✓ Les schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE) doivent répondre au cahier des charges réalisé par la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et l'ADEME.</li> <li>✓ Tout solde de subvention est conditionné à la réception des résultats des audits/schémas.</li> </ul>		

## DÉPENSES EXCLUES

- ✓ Les diagnostics de performance énergétique (DPE)

## SERVICE INSTRUCTEUR

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



## COMPOSITION DU DOSSIER

- Délibération du maître d'ouvrage approuvant la dépense et sollicitant la subvention
- Plan de financement prévisionnel (fiche financière récapitulant les dépenses et recettes attendues pour l'opération)
- Cahier des charges des audits et/ou du schéma
- Devis définitifs détaillés ou résultats des procédures de mise en concurrence (documents résultant des procédures menées conformément aux règles de la commande publique)